



## CHAMPIONNATS DE L' AISNE INDOOR

Samedi 07 et dimanche 08 janvier 2017  
CREPS DE REIMS  
Avenue François MAURIAC



Les inscriptions se feront en ligne sur le site du comité départemental de l' Aisne.

<http://cd02.athle.com> entre le lundi 21 décembre 2016 et **le jeudi 5 janvier 2017 19h00.**

Il est inutile de saisir des performances lors des engagements, ces dernières sont récupérées par le SIFFA.

**Concernant les benjamins et les minimes le nombre d'épreuves est limité à trois par athlète.**

**( 1000m + Marche non autorisé)**

**Pour les cadets cadettes, limitation à une épreuve de course par jour à partir de 400m, y compris la Marche.**

Il sera toléré que les clubs engagent des athlètes le jour même, au plus tard 1h00 avant l'heure prévu de l'épreuve, :

Pour le samedi : **TROIS EPREUVES GRATUITEMENT PAR CLUB**, les suivantes moyennant **un droit d'engagement tardif de 15 euros par épreuves**, à l'aide du bulletin d'engagement tardif qui devra être signé par un responsable du club, en aucun cas par les athlètes eux-mêmes et déposé au secrétariat.

Pour le dimanche : **TROIS EPREUVES GRATUITEMENT PAR CLUB**, les suivantes moyennant **un droit d'engagement tardif de 15 euros par épreuves**, à l'aide du bulletin d'engagement tardif qui devra être signé par un responsable du club, en aucun cas par les athlètes eux-mêmes et déposé au secrétariat.

Pour chaque journée, les clubs devront fournir un juge pour 1 à 5 athlètes participants, 2 juges pour 6 à 10 athlètes participants, puis 1 juge supplémentaire par tranche de 5 athlètes participants. **(50 € de pénalité par juge manquant).**

**Inscriptions des juges en ligne jusqu'au jeudi 5 janvier 2017 19h00.**

Pour les courses : Clôture des confirmations 30 minutes avant l'heure prévu des épreuves, sur les feuilles d'engagements dans la salle en bas du secrétariat.

### **CONFIRMATION = NUMERO DE DOSSARD SUR LA FEUILLE**

Pour les concours : Confirmation sur place.

Les athlètes qualifiés pour une finale auront la possibilité de se désengager jusqu'au plus tard 1 heure avant l'heure prévu de cette finale

Les horaires détaillés de la journée sont joints à cette note.

Pour la bonne organisation de ces deux journées, il est demandé à chaque club de fournir au minimum un licencié pour la mise en place et le rangement de la salle. **Ces licenciés devront arriver à 13h30 le samedi et 9h30 le dimanche et repartir une fois le rangement terminé.**

Ces personnes renforceront l'équipe du comité directeur prévue pour la mise en place et le rangement de la salle. Engagement en ligne pour ces postes : lignes « préparation du matériel » et « rangement du matériel ». **(50 € de pénalité par personne manquante lors de la mise en place ou du rangement).**

Il est demandé à tous de respecter les installations que le comité a loué.

Chaque club sera responsable de la bonne tenue de ses licenciés et/ou accompagnateurs, ainsi que de la propreté de sa zone club. Un sac poubelle sera fourni à chaque club et à chaque atelier.

**ATTENTION : PAS DE BUVETTE SUR PLACE.** Restauration uniquement prévue pour le jury.

Sylvie DA FONSECA  
Resp. CSO CDA 02